

Amicale Plaisance Port Olona

Compte-rendu de la réunion mensuelle du 2 Février 2019

Le Président Christian LAFONT assure la tenue de la réunion et ouvre la séance de travail à 18 heures 15 devant un auditoire de 47 personnes.

Ordre du jour :

Le Président remercie les adhérents de leur présence et ouvre la séance.

Présentation des nouveaux adhérents:

- Mr SABOT Geoffrey, Mme PINTO Morgane, équipiers (absents mais se sont présentés avant leur inscription à la RM du 05-01),
- Mr HENRY Serge et Michèle, skippers de Captain Fougeron, Locwind 47 (14,25m), ponton H. Mr HENRY se présente en rappelant que son bateau est un voilier.
- Mr MASSON Philippe, équipier expérimenté. (absent)

Retour sur les manifestations récentes :

Golden Globe Race participation active des bateaux APPO :

Le Président précise que l'APPO a bien été représentée et remercie les participants. Il passe la parole à J-Jacques qui a participé et effectué le suivi des engagements :

Accueil de VDH : 9 bateaux APPO dont 6 voiliers et 3 moteurs, Vincent Mylène avait en charge le Comité de course.

Les autres bateaux se sont réparti les VIP, reporters...

J-Paul précise que sur le site France 3 Pays de Loire (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/>) en bas de page accueil => G°G°R) une vidéo de 2 heures présente l'arrivée de VDH avec les bateaux APPO.

Accueil Mark Slats : en raison de l'heure tardive, la flotte a été redimensionnée à 2 bateaux : Sebso II et Vincent Mylène.

France 3 Pays de Loire même rubrique un court diaporama présente également la remontée du chenal de nuit bien entendu !!

« Carnet de bord photos » 2018 :

J-Jacques BERLAND indique que grâce aux bons soins de Michèle FOUILLOUX et Joëlle BERLAND, un album des activités 2018 est à l'édition à partir des photos fournies par les adhérents.

Les activités de l'année 2017 qui n'avaient pas eu leur livre de bord vont voir son édition.

Le 1^{er} exemplaire de ces « Carnets de bord sera à consulter sur place au local APPO.

J-Jacques demande au secrétaire de prévoir, le moment venu, un mail en diffusion générale avec 2 liens permettant aux adhérents de consulter les « Carnets de bord » en format numérisé afin de passer commande de l'un ou/et l'autre des 2 albums papier, conditions de prix selon volume.

Retour sur le Conseil d'Administration de ce jour :

Préparation de l'Assemblée Générale 2018 du 02-03-2019 à la Grange Foyenne :

L'atterrissage financier 2018 résultat et trésorerie sont validés par le Conseil d'Administration. Ils seront présentés au vote des membres à l'AG 2018 le 02.03.

Bilan d'activités :

Un diaporama réalisé par Michèle FOUILLOUX et Joëlle BERLAND à partir de la conception du « Carnet de bord photo » 2018 sera présenté pour illustrer le bilan d'activités.

Partie festive :

Vous avez reçu un mail du 19-01 :convocation à l'AG (éditer vos bulletins de vote), pour répondre de votre participation à la partie festive avec nombre de repas adhérents/invités, choix poisson/viande en plat principal, **merci de ne pas attendre la date butoir du 23-02 pour répondre et envoyer vos chèques.**

Le trésorier, J Alain, précise qu'une vingtaine de personnes sont inscrites.

Modification article 5 règlement intérieur (droit à l'image) :

Le Président précise que la législation a évolué et qu'une étude effectuée dans un autre cadre nous permet de compléter l'article 5 de notre Règlement Intérieur afin de mieux protéger notre association du « droit à l'image ».

J-Paul fait une rapide lecture de la nouvelle rédaction (en bleu ci-après)

Article 5 (actuel) : Autorisation de prise et diffusion de photographies :

Chaque adhérent autorise tacitement l'Amicale à utiliser des photographies, captations, fixations, enregistrements, numérisations, ou tout autre support non connu à ce jour, dans le cadre exclusif de ses publications. L'Amicale elle-même, et chacun de ses adhérents s'engagent à ne pas faire un usage externe de ces supports d'image.

Article 5 (nouveau) : Autorisation de prise de vues et leur diffusion :

Chaque adhérent autorise l'Amicale à effectuer des prises de vue dans le cadre exclusif de ses activités ainsi qu'à les diffuser pour information.

Les moyens utilisés peuvent être des photographies, films, vidéos, fixations, enregistrements, numérisations, ou tout autre support non connu à ce jour.

Les supports de publication et de diffusion peuvent être, une revue interne, newsletter, dépliant informatif, film documentaire, sites internet, réseaux sociaux ou tout autre document d'édition non publicitaire.

L'Amicale elle-même, et chacun de ses adhérents s'engagent à ne pas faire un usage externe de ces supports d'image.

Le secrétaire précise que le Conseil d'Administration a validé ce jour la nouvelle rédaction.

Le Président complète en indiquant que les modifications des statuts sont soumises au vote en AG (+ déclarations administratives) en revanche, le Conseil d'Administration est habilité à valider les modifications du règlement intérieur.

Retour sur le travaux des 4 pôles de la nouvelle organisation :

1) **Le pôle croisières et rallyes**, animé par Jean Yves MARTIN :

Une réunion du pôle croisières rallyes avait lieu ce jour avec un groupe élargi à 13 participants qui ont répondu à l'invitation de J Yves.

De très nombreuses propositions pour les croisières de printemps, été, septembre qui seront soumises au « suffrage » des membres en temps utile.

Pour les croisières de printemps voici quelques suggestions pour le moment :

- Débord de Loire 23 au 26 mai
- Semaine du Golfe (du Morbihan) 27 mai au 2 juin
- Pertuis charentais, début et mi-mai (dates à confirmer)
- St Jazz sur Vie (Festival à St Gilles) 7 et 8 juin
- Bordeaux Fête le Fleuve (animations nautiques concerts) 20 au 23 juin

La Prochaine réunion du pôle aura lieu le 23-02 au local APPO. A suivre...

2) **Un pôle sécurité/règlementation/techniques de navigation**, animé par Sébastien CAMBOUR :

- Sébastien nous confirme l'intervention de Philippe PEOC'H des AFMAR sur la sécurité à notre réunion du 6 avril 2019. Il en profitera pour présenter le livre qu'il vient d'éditer.

Durée de l'intervention ½ heure maxi, c'est une période où les réunions sont les plus chargées de l'année chargées en raison du programme proposé !!

Le président indique de noter (secrétaire et webmaster) qu'en raison de cette intervention, l'horaire de la réunion mensuelle du 6 avril 2019 sera avancée de 18h00 à 17h30

- Sébastien rappelle sa proposition faite à la dernière réunion de mettre en commun les commandes de renouvellement de matériels de sécurité afin de pouvoir obtenir des conditions « groupées » préférentielles.

Chacun doit donc se manifester auprès de lui en faisant l'échéancier bateau par bateau de renouvellements sur les 3 ou 4 années à venir du matériel de sécurité (VFI, cartouches gilets, éléments pyrotechniques, extincteurs, etc....)

3) **Un pôle équipiers, visites d'entreprises et carénages**, animé par François GALOIS :

Carénages :

François indique que pour le moment, seules 7 réponses lui sont parvenues, il remercie les candidats potentiels de ne pas attendre la dernière minute pour s'inscrire sur un des trois WE de carénages.

J-Jacques BERLAND en profite pour rappeler que le tarif achat groupé d'antifouling ne vaut que pour les commandes passées dans le cadre de l'opération carénage et **avant le 20-02-19** même si vous avez choisi de caréner hors dates APPO.

Merci d'utiliser le message « carénage » (mail du 24-01) en complétant et faisant « répondre »

Equipiers :

François indique que le dépouillement du 1^{er} questionnaire envoyé par J-Paul a permis d'alimenter les travaux du pôle équipiers à l'issue desquels :

- **La journée des équipiers est maintenue le 1^{er} mai.** Le Président précise par ailleurs que cette année, le coût des agapes du midi sera réparti équitablement entre skippers présents et équipiers.
- **Afin de connaître la disponibilité des équipiers pour embarquement, une « fiche équipiers » va leur être envoyée prochainement** par le secrétariat. Ils pourront ainsi indiquer leurs propres critères d'embarquement.

Rappel réunion du 05-01 concernant les possibilités d'embarquement équipiers : des journées (ou demi-journées) fixes vont être instaurées par semaines avec quelques bateaux volontaires.

4) **Un pôle communication, partenariats, accueil et convivialité** animé par Sophie CAMBOUR :

Suite aux travaux de ce pôle concernant les manifestations et manifestations partenaires :

Salon Hissez Ô :

Manifestation 29,30 et 31 mars :

Brocante marine, bateaux et matériel d'occasion organisée par la CCI 85 Espace « Chaix des Marins » la Cabaude.

Notre participation au **salon « Hissez Ô »** prend forme, un stand de 9m2 est réservé pour l'APPO dans l'espace couvert réservé aux associations.

Une information sera envoyée 1^{ère} semaine de mars (après l'AG) pour le pôle par le secrétariat pour recenser les membres APPO candidats exposants, définir les permanences sur le stand, volume matériel exposé, etc...

Rappel de la réunion du 05-01 : un rapide sondage à mainlevée avait déjà recensé une dizaine d'adhérents intéressés.

Vendée Va'a :

Manifestation partenaire les 30, 31 mai et 1^{er} juin :

Avec 30 équipages, le Président indique que cette année le besoin en bateaux à moteur d'accompagnement est beaucoup plus important.

Handi T'aime Mer Air :

Manifestation partenaire :

Confirmation de cette opération caritative partenaire le samedi 22 juin.

Océan Festival :

Manifestation partenaire annulée.

Habituellement dernier WE de juin : **annulé cette année**. Sera programmé en 2020 et ensuite tous les 2 ans.

Calendrier :

Réunion mensuelle samedi du 6 avril : **horaire avancé à 17h30** (intervention des AFMAR)

Réunion mensuelle du samedi 8 juin : **reportée vendredi 14 juin** en raison du WE de la Pentecôte.

Divers :

Le nouveau gérant de la voilerie TAROT (depuis 1 an en tandem avec O.Tarot) **est venu nous rendre visite**, il est OK sur le principe pour organiser une visite de son entreprise (dans le cadre des activités du pôle de François) et peut être plus au niveau partenariat... Des échanges sont en cours avec le Président et le vice-Président. A suivre...

Yves Vasseur présente les prochaines manifestations MERAVENIR :

- Mardi 5 mars : « Le bar à Manger » aux Sables : soirée animée par Roland MORNET.
- Vendredi 5 avril : « Salle Les Cordulies » à Olonne : Les enjeux du Sable et des granulats marins.
- Vendredi 31 mai : « Salle Audubon » aux Sables : Navigation en Océanie.

Verre de l'amitié :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les membres présents à passer à la partie conviviale.

Merci à tous de votre présence

Le Président

Le secrétaire